



### Qu'est-ce que le SNU?

Dispositif gouvernemental sous tutelle conjointe des ministères de l'Éducation nationale et des Armées, le Service National Universel a été lancé en 2019 par Gabriel Attal. Il s'adresse alors aux jeunes volontaires de 15 à 17 ans de nationalité française. Organisé en trois parties (séjour de cohésion de deux semaines, mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures, période d'engagement facultative de trois mois minimum), ses objectifs affichés sont ambitieux : faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion nationale, développer l'engagement, accompagner l'insertion sociale et professionnelle, favoriser la mixité sociale ou encore agir pour une société

solidaire. La réalité du séjour de cohésion, c'est plutôt port de l'uniforme, salut au drapeau, garde-à-vous, rythme militaire insoutenable, promotion de l'armée et de ses métiers.

Le nombre de volontaires étant insuffisant aux yeux de Macron et Attal, les tentatives pour rendre le SNU inévitable se multiplient depuis : incitation des lycéens par une bonification dans Parcoursup, incitation des enseignant·es via le Pacte et le dispositif classes et lycées engagés, obligation d'un stage en milieu professionnel de deux semaines en juin pour les élèves de seconde, sauf en cas d'inscription au SNU en juin ou en juillet.

### Encadrement militaire : mise en danger

Insolations, évanouissements, déshydratations, punitions collectives humiliantes et dangereuses, réveils en pleine nuit... Des débuts en 2019 jusqu'à l'été 2023, le SNU s'illustre dans les pages faits divers, en raison d'un encadrement militaire complètement déconnecté.

### Harcèlement et agressions sexuelles, racisme

Politis a révélé le 18 avril 2023 (hebdo N° 1754) des cas de « harcèlement sexuel, propos racistes, humiliations et gestes déplacés » qui auraient été commis par deux cadres de séjours de cohésion en Île-de-France à l'été 2022, un commandant et un lieutenant-colonel. Les témoignages recueillis sont éloquentes. L'affaire a d'abord été dissimulée avant qu'une enquête administrative soit déclenchée auprès du SDJES, qui est à la fois juge et partie, ce qui pourrait expliquer les blocages.

Le 27 novembre 2023, c'est Médiapart qui révèle qu'un encadrant du SNU a commis des faits susceptibles d'être qualifiés de harcèlement sexuel (gestes, messages) sur une jeune volontaire de 16 ans. Il a ensuite été réembauché et promu capitaine de compagnie.

Solidaires Jeunesse et Sport collecte les témoignages à cette adresse :

[balancetonsnu@mailo.com](mailto:balancetonsnu@mailo.com)



## Passage en force



Malgré le rejet unitaire de FSU, SGEN-CFDT, UNSA-éducation, FNEC-FP-FO, FERC CGT, SNALC, SUD éducation, VL, FIDL, MNL et FCPE exprimé dans leur communiqué unitaire du 10 juin 2023, le gouvernement est passé en force et depuis la rentrée 2023, les séjours de 12 jours se feront dans le cadre de projets pédagogiques (appelés « classes d'engagement »), avec un encadrement partagé entre éducation nationale, éducation populaire et militaires à la retraite.

La mise en place du SNU sur le temps scolaire est encore un coup porté aux heures dévolues aux apprentissages, déjà mis à mal par la réforme Blanquer du bac. C'est une militarisation et un renforcement de la soumission qui éloignent encore plus l'école d'un projet émancipateur.

Par crainte d'une mobilisation sociale de la jeunesse, le gouvernement met en place ce nouveau service militaire qui ne veut pas dire son nom, un outil de mise au pas bien connu par le passé. Le nombre de volontaires ridiculement bas, l'obligation pour le gouvernement de passer par une instrumentalisation de l'école et de s'en remettre au volontariat des enseignant·es montrent l'échec qu'est d'ores et déjà le SNU.

# Pourquoi on n'en veut pas ?

## La jeunesse au garde à vous

La « culture de l'engagement » que prétend développer le gouvernement à travers le SNU relève, dans les faits, d'une militarisation de la jeunesse. Un rapport du Sénat de juin 2022 en définit clairement les objectifs : il s'agit « dans une logique de contribution à l'esprit de défense, d'informer les jeunes des perspectives de carrière dans les armées et la gendarmerie, et des besoins des forces de réserves, la professionnalisation imposant un effort particulier pour susciter des vocations ». Derrière la cohésion sociale et l'entraide que le SNU est censé promouvoir se dissimule une tentative d'enrôlement et de militarisation de la jeunesse. Le SNU est un lieu où l'Etat peut déverser toute sa propagande militariste à un public captif, où l'on fabrique déjà du consentement à l'autoritarisme et à la violence.

## Le SNU prive l'éducation de moyens

Le rapport des inspections générales remis au Premier Ministre en 2018 a évalué entre 2,4 et 3,1 milliards d'euros par an le coût du SNU généralisé à une tranche d'âge ! C'est excessif et révoltant pour un projet qui ne répond nullement aux besoins ni aux attentes de la jeunesse. L'Éducation nationale et populaire manque de moyens, allouer un tel budget au SNU serait un gaspillage indécent ! Les besoins sont ailleurs : dans le recrutement de personnels et la revalorisation de leurs salaires, dans la rénovation des bâtiments, dans l'accompagnement des jeunes et dans les aides fournies aux élèves et étudiant·es. Nous exigeons que l'argent du SNU soit utilisé pour

les besoins de l'Éducation nationale et de l'éducation populaire.

## Une jeunesse mise au pas

Le SNU est une réponse autoritaire et inadaptée aux aspirations et aux inquiétudes de la jeunesse. Loin de cultiver une « culture de l'engagement », le SNU est, au contraire, une entreprise de soumission. Il est déjà paradoxal que l'engagement se conçoive en termes de « service obligatoire ». La jeunesse s'engage déjà pour l'émancipation, l'égalité, la justice sociale et climatique : mais c'est justement tout ce que ce gouvernement réprime et réprime.

Par ailleurs, la discipline imposée et les punitions prévues par le règlement (article 6) traduisent une volonté de mise au pas de la jeunesse : il s'agit de faire en sorte qu'elle « se tienne sage », répétant l'humiliation qu'avaient subie, en décembre 2018, des lycéen·nes de Mantes-la-Jolie alors mobilisé·es contre les réformes Blanquer. Ce traitement réservé à la jeunesse est à la fois méprisant et violent.

## Le collectif « Non au SNU » fortement mobilisé sur l'ensemble du territoire

Ils regroupent la quasi-totalité des organisations de jeunesse, les syndicats de l'éducation et ceux de la jeunesse et des sports. SUD éducation, Solidaires Jeunesse et Sports ainsi que l'Union Syndicale Solidaires y sont souvent moteurs et largement impliqués. Ces collectifs arrivent à s'organiser de manière unitaire pour refuser la mise au pas de la jeunesse.

**SUD éducation demande l'abandon total du SNU que ce soit dans l'école ou hors l'école.**